



CONTACT :

MICKAËL FAURE

mfaure@troisieme-oeil.org

06 88 40 84 17

166, chemin des Varons

73 370 Le Bourget du Lac

SIRET : 921 738 237 00019

www.troisieme-oeil.org

**MEDIATION
PROFESSIONNELLE**

C'EST QUOI ?

- La médiation conventionnelle, est un processus structuré basé sur la responsabilité et l'autonomie des participants.
- Avec l'aide d'un tiers neutre, impartial et indépendant, elle favorise par des entretiens confidentiels le rétablissement des liens et la prévention ou résolution des conflits.

POUR QUI ?

- Destinée à toute personne confrontée à un conflit ou une rupture, souhaitant trouver des solutions équilibrées et respectueuses des besoins de toutes les parties concernées.
- Idéale pour toute organisation cherchant à proposer un processus structuré, permettant à deux ou plusieurs parties de résoudre leurs différends à l'amiable.

AVANTAGES

La médiation conventionnelle :

- offre des opportunités significatives d'économie de temps, d'argent et d'énergie, tout en supprimant l'aléa judiciaire.
- encourage une communication constructive entre les parties.
- contribue à rétablir un climat de confiance et favorise la possibilité de maintenir ou de reprendre une relation contractuelle harmonieuse.
- assure des échanges strictement confidentiels.
- permet d'élaborer des solutions durables et mises en œuvre de manière effective.
- est un processus innovant dédié à la prévention et à la gestion des risques psychosociaux (RPS).

Médiation assurée par un
Médiateur Professionnel
Certifié au RS (Répertoire
Spécifique)



MODALITES

La médiation professionnelle commence par un entretien individuel avec chaque participant, d'une durée maximale d' 1 heure. Cette rencontre initiale présente le processus structuré et établit un premier contact avec le médiateur.

Ensuite, une réunion plénière, prévue pour 3 à 4 heures, réunit toutes les parties pour progresser ensemble vers une résolution.

Elle permet :

- Une clarification des enjeux.
- L'expression des besoins/attentes de chacun.
- La reconnaissance mutuelle des besoins de chaque partie.
- L'exploration des solutions possibles.
- Le choix d'une solution répondant aux besoins de chaque partie.

